

OPTIMAX

OPTIMAX PLONGE CONCENTRÉ ÉCO



LIQUIDE CONCENTRÉ PLONGE MANUELLE ÉCOLABELLISÉ

Description

Liquide concentré pour le nettoyage des marmites, casseroles, assiettes, verres et tous les ustensiles lavables.

La formule neutre du OPTIMAX PLONGE CONCENTRÉ ÉCO est un mélange optimal de tensioactifs qui attaque les graisses et les souillures cuites, et facilite le rinçage.

OPTIMAX PLONGE CONCENTRÉ ÉCO remplit tous les critères des écolabels européen (EU Flower) et scandinave (Swan).

Choisir OPTIMAX PLONGE CONCENTRÉ ÉCO, c'est faire le choix de la performance, de la sécurité pour l'utilisateur et du respect de l'environnement.

Tous les produits sont formulés pour limiter leur impact sur l'environnement. Nos formules s'utilisent à faible dosage, limitant ainsi la consommation et le rejet de produits chimiques dans l'environnement. Nos emballages sont 100% recyclables.

Diversey est la première société d'hygiène professionnelle à avoir signé la charte du nettoyage durable de l'AISE.

Tous nos sites de production en Europe sont certifiés ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

Diversey est engagé dans une approche globale du cycle de vie du produit pour un plus grand respect de l'environnement.

Propriétés principales

- pH neutre à l'utilisation.
- Mélange de tensioactifs puissants qui permet un nettoyage efficace à faible dosage.
- Conforme aux cahiers des charges Swan pour les détergents version 3.0 15/6 2003 et EU Flower 2005/344/EC.

Avantages

- Utilisation sécurisée pour tous les ustensiles de cuisine.
- Attaque les graisses et les souillures cuites.
- Évite les rayures et facilite le rinçage pour un meilleur résultat.
- Permet de réaliser d'importantes économies à l'usage grâce à sa formule concentrée.
- Apporte la garantie du respect de l'environnement, de la réduction de l'impact sur le milieu aquatique et de la réduction de l'utilisation de substances dangereuses.

Mode d'emploi

1. Un dosage précis réduit les coûts et l'impact sur l'environnement.

2. Dosage:

Utiliser une concentration de 2,5 - 5 ml de OPTIMAX PLONGE CONCENTRÉ ÉCO pour 5 litres d'eau tiède à la main en fonction de la saleté.

Peu sale : 2,5 ml / 5 litres d'eau ($\frac{1}{2}$ cuillère à café) - Sale : 5 ml / 5 litres d'eau (1 cuillère à café).

3. Application

- 1. Préparer le bain de lavage.
- 2. Faire tremper la vaisselle et la nettoyer avec une lavette, une brosse ou un tampon abrasif.
- 3. Rincer abondamment et laisser sécher à l'air libre.

Important : se rincer et se sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, utiliser une protection.

Les dosages indiqués sont conformes aux conditions optimales. Les recommandations peuvent varier en fonction des spécificités du site, veuillez consulter votre représentant pour plus d'information.



101109356





OPTIMAX

OPTIMAX PLONGE CONCENTRÉ ÉCO



LIQUIDE CONCENTRÉ PLONGE MANUELLE ÉCOLABELLISÉ

Données techniques

Aspect: liquide limpide, incolore

Valeur pH (pur): 5

Densité relative à 20 C°: 1.04

Les données inscrites ne sont qu'indicatives pour le produit fabriqué et ne peuvent donc être prises pour des spécifications.

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Toutes les informations de sécurité sur l'utilisation et la manipulation de ce produit sont fournies sur la Fiche de Données de Sécurité qui peut être consultée et/ou obtenue sur Internet : sds.diversey.com..

Compatibilité du produit

Suivant nos instructions d'utilisation, OPTIMAX PLONGE CONCENTRÉ ÉCO est adapté à tous les matériaux généralement rencontrés en cuisine.

Information environnementale

Tous les composants détergents de la formule sont facilement biodégradables selon les exigences européennes (test OCDE 301).

Législation

Produit conforme à la législation relative :

- aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (arrêté du 08.09.99 et décret du 17.06.98),
- au règlement Détergent CE 648/2004.

Conditionnements disponibles

Code article	Conditionnement
101109356	2 x 5 litres

Ce document a une valeur informative et ne constitue en aucun cas une base légale.

La Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence.